

Le mot du Président

Chers donateurs,

Année après année, nous constatons avec enthousiasme l'indéfectible soutien dont vous faites preuve envers notre association et les plus de 800 000 bénéficiaires qu'elle accompagne au quotidien. Votre générosité qui a été sans précédent en 2022 renforce notre détermination à être porteurs de solutions et à poursuivre notre combat pour la reconnaissance du rôle des paysans à travers le monde. Nous développons ainsi des projets toujours plus ambitieux qui répondent aux enjeux de la coopération avec les organisations paysannes : recherche d'une plus grande autonomie économique et alimentaire et de marchés plus équitables, adaptation aux changements climatiques, aux conflits, migrations et modifications démographiques.

En effet, l'année 2022 n'a pas fait exception : la volatilité des prix des denrées alimentaires a déstabilisé les sociétés paysannes frappées de plein fouet par les conflits, les aléas climatiques et une mondialisation inéquitable des échanges.

Face à ces crises, la résilience des paysans nécessite une structuration accrue des filières plus justes et transparentes et de systèmes de production agroécologiques, efficaces et durables.

Fiers de la confiance que vous nous accordez, nous nous efforçons d'agir avec intégrité et efficacité au plus près des populations locales. Vous trouverez dans les pages qui suivent le détail de l'utilisation de nos ressources.

Nous en sommes persuadés, votre engagement est le terreau de nos actions. C'est pourquoi, l'équipe d'AVSF tient à vous témoigner toute sa gratitude.

Ensemble, poursuivons nos efforts pour protéger notre planète et celles et ceux qui nous nourrissent.

Encore un grand merci pour votre présence à nos côtés. Solidairement,



Philippe Collin
Président



22 PAYS
DE COOPÉRATION



300
PROFESSIONNELS
Dont 87 % issus des pays
de coopération

Nos comptes, en Bref



Julie Crenn

Chères donatrices et chers donateurs,

Grâce à votre mobilisation exceptionnelle, AVSF a bénéficié en 2022 de ressources issues de la générosité du public pour un montant de 1.7 millions d'euros, contre 1.4 millions d'euros en 2021, soit une augmentation de 21 %. Cette croissance de vos soutiens nous conforte dans notre mission et nous permet de réaliser chaque jour des projets plus ambitieux et innovants au service de communautés rurales vulnérables. Les dons et libéralités sont un des piliers du modèle économique d'AVSF et votre engagement à nos côtés nous permet, d'une part, d'avoir un modèle économique équilibré et, d'autre part, de garantir notre liberté d'action. Au nom de l'ensemble des salariés d'AVSF et des organisations paysannes partenaires, nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude.



Emplois (en K€)	Total 2022	Dont générosité du public
1 - MISSIONS SOCIALES	19 862	1 390
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS	500	374
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 610	8
TOTAL	22 450	1 772
EXCÉDENT OU DÉFICIT	145	

Ressources (en K€)	Total 2022	Dont générosité du public
1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1 750	1 750
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 326	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	17 225	-
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	272	-
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	22 573	-
II - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	22	22
TOTAL	22 595	1 772

■ AVSF a consacré 88 % de ses ressources à ses projets de développement en France et à l'étranger. On observe une forte croissance du volume d'activités réalisées au cours de l'exercice qui atteint 22.6 M€ en 2022 (+11 % par rapport à 2021). Les subventions publiques constituent toujours la majeure partie de nos financements, soit 84 %. Cependant, la collecte auprès des donateurs individuels et mécènes a été très dynamique en 2022, augmentant de 1.4 M€ à 1.7 M€ (+21 %).

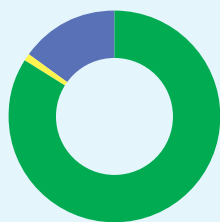
■ Le résultat dégagé est excédentaire et s'établit à 145 K€.

■ La répartition par zone géographique est stable, avec plus de 50 % des activités réalisées sur la zone Afrique, 31 % sur la zone Amérique et 13 % sur la zone Asie.

■ 8 % des ressources proviennent de la générosité du public : cela représente un total de 1,7 M€ collectés au cours de l'exercice (les dons du public s'élèvent à 1,4 M€ et le mécénat à 0,3 M€). La majeure partie de ces fonds est affectée aux missions sociales et nous permet de lever des ressources supplémentaires afin de développer des projets auprès d'autres bailleurs.

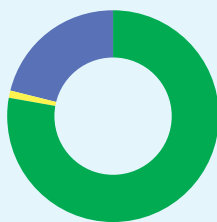
■ 2,2 % du budget global de l'association sont affectés à la recherche de fonds, budget en diminution de 3 % par rapport à l'exercice 2021. Ces frais comprennent notamment les salaires des personnes travaillant à la collecte, les frais de gestion des dons, l'envoi de courriers dont les reçus fiscaux et les frais de recherche de nouveaux donateurs.

LES RESSOURCES FINANCIÈRES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (EN €)



■ Dons manuels - **84 %**
 ■ Mécénat - **15 %**
 ■ Cotisations - **1 %**

EMPLOI DES FONDOS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC



■ Missions sociales - **78 %**
 ■ Frais de recherche de fonds - **21 %**
 ■ Frais de fonctionnement - **1 %**



Bilan simplifié

Notre politique de réserve

AVSF mène une politique de renforcement de ses fonds propres depuis plusieurs années. Ils atteignent 3 289 K€ après l'affectation du résultat 2022 en report à nouveau (145 K€). Ceci porte le ratio de fonds propres à 15 % du volume d'activité réalisé en 2022. Il n'existe pas de réserves statutaires ni de réserves pour projet de l'entité. Tous nos fonds propres peuvent être mis au service de notre mission.

Notre modèle économique

Les dons sont indispensables à l'existence de nos projets : certains financements publics (Union Européenne, Agence Française de Développement, collectivités territoriales,) ne sont accordés que lorsqu'une partie des actions des projets concernés est également financée par des donateurs privés. Lorsque les bailleurs l'exigent, AVSF s'engage alors à apporter un pourcentage de cofinancement. Un don de 100 € permet de lever 1 000 € auprès des financeurs publics du développement. Les dons sont également indispensables au soutien de projets pertinents non pris en charge par ces financeurs et contribuent à une certaine indépendance d'action de l'association. Chaque fois que cela est possible, AVSF mutualise les dons sur l'ensemble de ses missions afin de les affecter en fonction des besoins réels des projets et des populations concernées. La collecte de fonds est donc une pièce maîtresse de l'équilibre de notre modèle économique.

Notre politique de partenariat

Une des missions fondamentales d'AVSF est de renforcer des organisations locales de la société civile (organisations paysannes, ONG, etc.) dans les pays d'intervention, grâce à des partenariats noués dans le cadre de la mise en œuvre des projets. Au cours de l'année 2022, AVSF a ainsi reversé plus de 7 M€ à ses partenaires qui sont dans leur très grande majorité des partenaires du Sud. Ces fonds permettent aux organisations partenaires de se structurer et aux membres de se former, pour mener à bien les activités qui leur sont dévolues.

Bilan actif (en K€)	En net en 2022	En net en 2021
Actif immobilisé	463	482
Actif circulant	24 173	28 538
Créances d'exploitation ①	23 871	28 384
Charges constatées d'avance	302	154
Ecart de conversion actif	756	388
Trésorerie	6 653	12 572
Valeurs mobilières de placement	5	5
Disponibilités	6 648	12 567
TOTAL GÉNÉRAL	32 045	41 980

Bilan passif (en K€)	2022	2021
Fonds associatifs	3 289	3 145
Fonds propres	3 144	2 943
Résultat de l'exercice	145	202
Provisions pour risques et charges	618	414
Fonds dédiés	125	146
Dettes	27 125	37 741
Autres dettes	3 196	2 891
Produits constatés d'avance ②	23 929	34 850
Ecart de conversion passif	754	273
Emprunts et dettes financières diverses	133	261
TOTAL GÉNÉRAL	32 045	41 980

■ Des montants importants figurent à l'actif en créances d'exploitation ①. Celles-ci correspondent au montant des conventions signées dont le paiement n'a pas encore été reçu.

■ Des montants importants figurent également au passif en produits constatés d'avance ②. Ceux-ci correspondent aux financements pour lesquels AVSF a signé une convention, mais qui n'ont pas encore été consommés par les projets.

■ Les fonds propres se renforcent : grâce à l'affectation du résultat 2022, ils atteignent 3 289 K€. Ceci porte le ratio de fonds propres à 15 % du volume d'activité réalisé en 2022.



Une ONG professionnelle et militante

Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières milite et agit dans les pays du Sud pour promouvoir des agricultures paysannes et agroécologiques ambitieuses depuis plus de 45 ans. Les actions menées visent à contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire des villes et des campagnes, à réduire les inégalités et la pauvreté ainsi qu'à favoriser l'émancipation économique et sociale des hommes, des femmes et des jeunes du monde rural et de leurs organisations.

Consultez la charte d'AVSF sur avsf.org

Une expertise de plus de 45 ans

Depuis 1977, Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières mobilise les compétences de professionnels de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale, en vue de rendre aux familles paysannes leur autonomie alimentaire et économique. Nous apportons aux communautés et organisations paysannes conseils techniques, soutiens financiers et formations, tout en valorisant leurs savoir-faire traditionnels, pour améliorer leurs conditions de vie, gérer durablement les ressources naturelles et participer au développement socio-économique de leurs territoires.

Les réseaux d'AVSF

AVSF appartient à plusieurs réseaux au niveau international et en France, tels que Groupe Initiatives, Vétérinaires Sans Frontières International, Groupe Moabi, Groupe de travail sur les Transitions Agroécologiques (GTAE). Cela nous permet d'agir avec plus d'efficacité et d'efficacité en coopération au Sud et en incidence et plaidoyer en Europe au service des agricultures paysannes.

88 % des ressources sont affectées aux projets sur un budget de 22,6 M€ en 2022.



Nina Cloiseau
Responsable
collecte

« Cette année encore, nous vous remercions chaleureusement pour la générosité dont vous avez fait preuve malgré un contexte national et international particulièrement difficile. Grâce à votre soutien, nous continuons d'agir avec détermination pour défendre les communautés paysannes à travers le monde et les valeurs qui nous unissent. Vous êtes aujourd'hui 9 232 donateurs à croire en nos projets et nous vous remercions. Chez AVSF, nous avons à cœur de concevoir des documents de qualité tout en limitant leurs coûts de conception et leur impact sur notre environnement. Ainsi, nous procédons à une gestion rigoureuse des envois postaux et une numérisation croissante de notre communication. Soucieux de la qualité des informations que nous vous transmettons, nous entretenons une relation étroite avec nos équipes terrain dont les retours vous laissent entrevoir concrètement nos actions. Merci pour votre confiance ! »

Vos dons font nos actions

En 2022, grâce à vous, nous avons pu :

- **ACCOMPAGNER 162 268 FAMILLES PAYSANNES**
vers une augmentation de leurs revenus, la création d'emplois et un meilleur accès à l'alimentation.
- **FORMER ET SOUTENIR 657 PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ANIMALE**
- **SOIGNER ET VACCINER 181 466 ANIMAUX**

4 temps forts en 2022

Plus d'actions en faveur de la biodiversité



En Zambie, au bord du Parc national de Kafue, AVSF est partenaire de l'ONG Melindika pour faciliter la cohabitation pacifique entre éléphants et populations autochtones ainsi que la protection de leurs parcelles agricoles. En Irak, AVSF et l'ONG IGCO soutiennent les communautés des marais de Mésopotamie afin de développer des pratiques de pêches respectueuses de ce milieu fragile et mieux soigner leurs buffles d'eau. En Colombie, AVSF appuie l'association indigène SHAQUINAN dans la récupération de semences paysannes et l'augmentation de l'agrobiodiversité à travers 4 communes de Nariño. En Bolivie, AVSF agit aux côtés de l'organisation paysanne CIOEC pour accompagner la consolidation d'un système autogéré de production, conservation et échange de semences à travers un réseau de jeunes femmes paysannes dans la vallée de Cochabamba.

Remise du prix Benoît Maria



L'organisation équatorienne Ayllu Kurikancha remporte la 1^{re} édition du Prix Benoît Maria pour l'agroécologie paysanne, pour son initiative de production paysanne diversifiée, agroécologique et de vente directe, qui met en lumière les savoir-faire et la culture indigènes. La cérémonie a lieu à l'Hôtel de ville de Lyon le 10 décembre 2022 à l'occasion de la Journée internationale des droits humains, en présence du Maire Grégory Doucet et de Frédéric Apollin, Directeur d'AVSF. L'organisation togolaise Albarka et l'association malgache SoaMiradiaamin'ny LABS sont également primées, respectivement pour un programme de formation paysanne à l'agroécologie et la production et commercialisation de vanille et poivre sur une filière bio et équitable.

Salon du chocolat : les organisations paysannes à l'honneur



La coopérative Ethiquable, le label de commerce équitable "Symbole des Producteurs Paysans" et AVSF invitent plus de 25 représentants de coopératives de cacao du monde à partager leur expérience et savoir-faire à l'édition 2022 du Salon. Au programme officiel du "temple" du chocolat, le 1^{er} Concours des Cacaos Paysans, Bio et Équitables et 10 conférences mettent en lumière les talents de ces hommes et femmes paysannes, souvent cachés derrière les produits du chocolat et l'impérieuse nécessité d'une juste rémunération de leur travail.

Des formations pour sortir des pesticides



Publié en 2021, le guide L'agroécologie pour sortir des pesticides est le support de formations réalisées au Mali et en Côte d'Ivoire sur la réduction et les alternatives viables à l'usage de certains pesticides et produits vétérinaires. En 2022, AVSF organise deux nouvelles formations en France et à Madagascar pour ses équipes et des partenaires du Sud et internationaux. 135 personnes sont ainsi formées, puis sont chargées à leur tour de la formation et du conseil au sein de projets ou d'organisations paysannes.

Suivi de l'efficacité de l'action

Le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre s'inscrivent dans la volonté institutionnelle de toujours placer la qualité de nos interventions comme une préoccupation essentielle de nos programmes de coopération. Il permet de témoigner des résultats et de l'impact des projets, de contribuer à garantir la qualité de la coopération, mais également d'atteindre les objectifs généraux de l'association.

Pour plus d'information, notre guide pour le suivi-évaluation des projets de coopération d'AVSF est téléchargeable sur notre site : www.avsf.org

Retrouvez notre rapport d'activité complet sur www.avsf.org ou en version papier auprès de notre service donateurs.

Pour toute question sur la gestion et le suivi de vos dons, veuillez contacter **Nina Cloiseau**
n.cloiseau@avsf.org 01 43 94 72 36

AVSF - Service donateurs
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent-Sur-Marne



L'Essentiel est préparé par la direction générale de l'organisation et validé par le Conseil d'administration ou ses représentants dûment mandatés.